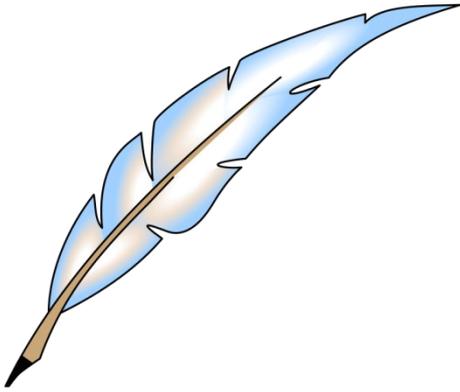


DECLARATION CT DU 22 MARS 2019

La



Notre section SUD ne peut comprendre la situation du service santé au travail. Que nous cache-t-on ?

restructuration de la DRH a bon dos.

5200 agents, 3 médecins, 2 infirmières dont un poste gelé depuis plusieurs mois. On voudrait provoquer la disparition de ce service que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Du coup une démission d'un médecin et on fait semblant d'être surpris ? De qui se moque-t-on. Comment comprendre qu'une collègue motivée aimant son travail et profondément impliquée soit contrainte à cause de trop de pression

de démissionner. Où est la logique? On voudrait provoquer la disparition de ce service que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Pour SUD un service santé au travail doit pleinement en toute quiétude et indépendance accomplir ses missions de prévention et de soins pour tous. Ses diagnostics devraient être entendus, ses interventions dans les services facilitées ,ses actions de préventions organisées à grande échelle avec la communication adéquate(à quand une série de saynète filmées ,affiches ,articles dans le LRH et dans le REMIX non seulement pour la mobilité, mais aussi pour la santé au travail?)

Sud comprendrait que dans l'intérêt de tous, ce service augmente fortement ses effectifs (médecins, infirmières et administratifs) pour répondre aux attentes des professionnels relevant de plus de 250 métiers différents, pour beaucoup particulièrement exposés aux situations d'inaptitude.. Combien d'agents dans nos collectivités n'ont pas vu un médecin du travail depuis plus de 5 ans. Est-ce normal ? Qu'a-t-on à gagner à ne pas prévenir les situations de risques, d'usure professionnelle et de reclassement pour raisons de santé? C'est une erreur de calcul. Cela coute trop cher de ne pas le faire, financièrement et humainement.

Ce service est un acteur majeur dans l'accompagnement des services et des agents en ce qui concerne la prévention de leur santé et aussi malheureusement dans leur souffrance et leur mal être dans un contexte de réorganisations multiples, de course à la performance et de dégradation des conditions de travail.